

Lettre du Conseil de la Communauté économique européenne à Sean Lemass (23 octobre 1962)

Légende: Le 23 octobre 1962, Emilio Colombo, président en exercice du Conseil de ministres des Communautés européennes, répond positivement à la demande du gouvernement de Dublin d'entamer au plus vite des négociations pour l'adhésion de l'Irlande aux Communautés européennes.

Source: Union de l'Europe occidentale Assemblée-Commission des Affaires générales: L'année politique en Europe Rétrospective 1962. Mars 1963. Paris: Union de l'Europe occidentale Assemblée-Commission des Affaires générales.

Copyright: (c) WEU Secretariat General - Secrétariat Général UEO

URL:

http://www.cvce.eu/obj/lettre_du_conseil_de_la_communaute_economique_europeenne_a_sean_lemass_23_octobre_1962-fr-597a70d4-34b0-49e3-bedd-dae4d8e42e3.html

Date de dernière mise à jour: 13/09/2012

Lettre du Conseil de la Communauté économique européenne à Sean Lemass (23 octobre 1962)

Monsieur le Premier ministre,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que le Conseil de Ministres de la C.E.E. s'est prononcé, au cours de sa session des 22-23 octobre 1962, sur la demande du gouvernement irlandais d'ouvrir des négociations en vue d'adhérer au Traité de Rome, en vertu des dispositions de l'article 237 de ce traité.

Je suis heureux de vous informer que le Conseil de Ministres a donné à l'unanimité son accord à cette demande d'ouverture de négociations.

La date à laquelle ces négociations pourront s'ouvrir sera fixée, par la voie diplomatique, d'un commun accord entre le gouvernement irlandais et les gouvernements des Etats membres de la Communauté Economique Européenne.

Je vous prie de croire, Monsieur le Premier ministre, à l'assurance de ma très haute considération.

(Signé) E. COLOMBO